



AVEC L'EXPANSION DES MARCHÉS MONDIAUX ET L'AUGMENTATION DES POPULATIONS URBAINES, UNE GRANDE VARIÉTÉ DE BIENS DE CONSOMMATION EST IMPORTÉE DANS LES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE. BIEN QU'ILS PUISSENT RENDRE LA VIE DE LEUR UTILISATEUR PLUS CONFORTABLE, CES PRODUITS DEVIENNENT DES DÉCHETS APRÈS LEUR UTILISATION ET SONT STOCKÉS DANS DES DÉCHARGES ET DES ZONES VIDES. LES DÉCHETS SOLIDES POLLUENT LES SOLS, LES OCÉANS, ET NUISENT AUX COMMUNAUTÉS ET À LA BIODIVERSITÉ DU PACIFIQUE. L'ÉLOIGNEMENT DE LA MAJORITÉ DES ÎLES DU PACIFIQUE REND LE TRANSPORT VERS LE PAYS D'ORIGINE EXTRÊMEMENT COÛTEUX. DE PLUS, LES ÎLES SONT SOUVENT TROP PETITES POUR PERMETTRE DES ACTIVITÉS DE RECYCLAGE EFFICACES. LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET NATIONAUX SONT CONFRONTÉS À UN DÉFI DE TAILLE, QU'EST LA GESTION DE CE PROBLÈME COMPLEXE, AVEC DES OPTIONS DE RECYCLAGE LOCALES, DES TERRES, DES RESSOURCES ET DES CAPACITÉS TECHNIQUES LIMITÉES.

L'Union européenne (UE) finance le programme **PacWaste Plus (PWP)** afin de soutenir les gouvernements nationaux dans leurs efforts de gestion des déchets et de s'appuyer sur les réalisations du précédent programme PacWASTE. **Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE)** met en œuvre ce programme avec une unité de gestion du **programme basée à Apia, Samoa**. Chacun des pays participants (**Îles Cook, Fidji, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République des Îles Marshal, Samoa, Îles Salomon, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu**) a établi ses priorités pour l'élaboration d'un projet national. En outre, le programme met en œuvre des projets régionaux couvrant les 15 pays sur les thèmes suivants : **Consignes et frais de recouvrement anticipés (ARFD), gestion de l'amiante, projets pilotes de changement de comportement, déchets de désastres naturels, déchets d'activités de soins, déchets organiques, déchets encombrants, développement de cours régionaux et programmes scolaires.**





Entre janvier et août 2023, NIRAS a mené une évaluation à mi-parcours de PacWaste Plus, dans le cadre des efforts de l'UE pour générer de meilleurs résultats dans son travail de coopération internationale. L'évaluation a porté sur la logique du programme et l'a comparée aux changements observés afin d'évaluer ses succès et ses échecs, en suivant une approche de méthodes mixtes. Orientée pour être aussi utile que possible aux parties prenantes, l'évaluation a produit des recommandations pour cette intervention et les interventions futures.

L'équipe d'évaluation était composée de quatre consultants qui ont évalué l'intervention dans son ensemble. Alors que des entretiens à distance ont été menés avec les points focaux de la plupart des pays, les évaluateurs ont rencontré des acteurs locaux et ont visité des sites de projet dans six pays partenaires du PWP : les îles Cook, les îles Marshall, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les îles Salomon et le Timor-Oriental.

L'évaluation a conclu que, seul, PacWaste Plus ne pouvait pas relever tous les défis liés aux déchets solides dans la région du Pacifique, mais que sa coopération bien coordonnée avec d'autres programmes permettait une couverture complète des pays, des flux de déchets et des secteurs thématiques. Le principal atout de PacWaste Plus réside dans son travail sur les Consignes et frais de recouvrement anticipés (ARFD), ainsi que sur la législation connexe visant à mettre en place le système et à interdire certaines matières dangereuses, telles que l'amiante. Bien que le programme soit toujours en cours et que des ajustements puissent être apportés, l'évaluation note que les interventions futures devraient intégrer une vision de renforcement institutionnel à plus long terme et un financement durable d'autres flux de déchets, quel que soit le bailleur de fonds.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

- PacWaste Plus est un programme très pertinent, adapté au contexte du Pacifique, et bien aligné sur les politiques et priorités régionales et nationales en matière de gestion des déchets dans la région du Pacifique.
- Le programme est cohérent avec les politiques de l'UE et les autres interventions en matière de déchets solides dans la région. Bien que PacWaste Plus soit plus ambitieux que sa première phase (PacWASTE), tous les enseignements et recommandations du programme précédent n'ont pas été intégrés dans le nouveau programme.
- Les populations des îles extérieures sont considérées comme le groupe le plus marginalisé de la région du Pacifique. Bien que PacWaste Plus mette en œuvre certaines activités dans les îles périphériques, une approche plus systématique de l'égalité des genres, du handicap et de l'inclusion sociale pourrait être adoptée.
- Le PROE est une institution reconnue et bien placée pour mettre en œuvre PacWaste Plus. La mise en place du programme régional permet de gagner en efficacité en centralisant et en rationalisant certaines activités, telles que les appels d'offres pour les services et les matériaux.
- Les objectifs atteints à la mi-2023 concernent les activités de communication, la collecte de données, la rédaction d'instruments juridiques et la formation. Les projets nationaux ont été retardés en raison de restrictions liées au COVID, mais devraient être achevés avec l'extension du programme.
- Le PROE a réagi avec souplesse et capacité d'adaptation aux crises et aux catastrophes en accordant la priorité à l'évolution des besoins des pays participants, comme dans le cas de la réponse au cyclone tropical Harold, au Vanuatu.

- **Les conditions de durabilité de certains résultats sont douteuses : le modèle de fourniture d'infrastructures et de formation n'est pas financièrement viable, mais l'accent mis sur le développement de la législation et des systèmes de l'ARFD est une contribution majeure aux changements à long terme au niveau national.**



Les conditions de durabilité pourraient être améliorées en étendant le financement durable à d'autres flux de déchets (tels que les déchets organiques, les déchets d'activités de soins et les déchets non récupérables), en veillant à ce que les institutions bénéficiaires disposent de ressources pour l'exploitation et la maintenance des infrastructures et en améliorant les capacités techniques au-delà de l'offre de formation.



7 LEÇONS CLÉS À TIRER

1 La gestion des déchets solides dans le Pacifique est trop complexe pour que des interventions isolées permettent d'obtenir des changements durables et tangibles. La coopération et la coordination entre les donateurs dans le domaine des déchets solides dans le Pacifique sont particulièrement bonnes et devraient être développées davantage. La mise en œuvre d'activités complémentaires et le partage des ressources sont de bonnes pratiques, telles que les audits nationaux sur les déchets financés par différents programmes et les agents nationaux recrutés pour plus d'un programme.

2 La combinaison d'une approche régionale et d'une approche locale permet des gains d'efficacité au niveau régional, ainsi que des priorités concrètes et des effets ressentis au niveau local. Les deux niveaux sont importants et ne doivent pas être compromis.

3 Des consultations approfondies permettent de s'assurer que les priorités nationales sont prises en compte dans la conception et la mise en œuvre du programme, sans oublier que l'inclusion des populations des îles périphériques rend les programmes plus pertinents, plus ambitieux et plus réactifs aux besoins des populations vulnérables.

4 Le recours aux outils numériques pour faire face à la pandémie de COVID-19 ne correspond pas aux capacités numériques locales et à l'accès à l'internet. La mobilisation d'agents locaux dès le départ garantit une communication plus fréquente et une coordination harmonieuse entre les fonctionnaires nationaux et l'agence de mise en œuvre, ainsi qu'un soutien au travail effectué sur le terrain.

5 Des mesures peu coûteuses, telles que l'élaboration de politiques et de législations en faveur d'un financement durable ou l'interdiction d'importer certaines matières (dangereuses), sont susceptibles d'entraîner des changements. La législation sur le financement durable contribue à la viabilité financière des installations de gestion des déchets existantes, tandis que les interdictions d'importation empêchent la production de déchets.

6 Même si la gestion des déchets solides relève principalement de la responsabilité du secteur public, l'implication du secteur privé et de la société civile contribue à la viabilité financière et au changement de comportement, deux aspects essentiels de la gestion durable des déchets.

7 La coopération entre les pays du Pacifique et les territoires d'outre-mer pourrait être intéressante pour échanger les meilleures pratiques et explorer les synergies.



Équipe d'évaluation : Eva Röben, Luciana Capuano Mascarenhas, Evengelyn Kove, Fern Lehman.

Équipe de soutien : Juni Arina Khairiyati, David Shirley, Ana Gajjic.

Photos : PROE/PacWaste Plus, Luciana Capuano Mascarenhas, Unsplash Licence.



Financé par
l'Union européenne

<https://www.pacwasteplus.org>

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de NIRAS A/S et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

NIRAS